



Organisme Paritaire  
Collecteur Agré  
des Industries  
de la Métallurgie

Cadre réservé à l'ADEFIM  
Dossier n°

# Demande de gestion et de financement CPF

Veillez compléter les champs de cette demande afin de permettre à l'Adefim d'assurer la gestion administrative et vous proposer un plan de financement pour une action mobilisant le compte personnel formation d'un ou plusieurs salarié(s) de votre entreprise.

## 1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

N° adhérent

Raison sociale  SIRET   
Adresse  NAF   
Code postal  Ville   
Personne à contacter  Fonction  Téléphone  Courriel  @

## 2 DÉFINITION DE L'ACTION

Certification visée  Code CPF\*   
Il s'agit d'une certification  visant une certification inscrite à l'inventaire CNCP  dans le cadre du Socle  d'accompagnement VAE  
 visant un titre RNCP ou un diplôme  visant un CQP  
Intitulé de la formation  Priorité CPNE\*

## 3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

N° dossier

Date de début  /  /  Date de fin  /  /  Durée en heures  dont HTT  Durée en jours   
Date de passage de l'examen  /  /

### Stagiaire

Nom  Nom de naissance  Prénom  Sexe   
Date de naissance  /  /  N° SS  CSP   
Contrat  Date de fin de CCD  /  /  Niveau de formation  Priorité CPNE\*   
Nombre d'heures CPF  dont HTT  Emploi ou poste occupé   
Région d'exécution du contrat de travail  Code postal  \* Cf. tableau de la notice

### Frais

Coût pédagogique HT  , € Salaire horaire brut chargé  , €

Transports  , € Hébergement  , € Repas  , €

Le salarié a-t-il bénéficié d'une évaluation pré-formatrice avant l'entrée en formation ?

Si oui : indiquer le coût :  , € la durée :  H Nom de l'organisme (si différent du dispensateur)

- Interne (uniquement pour les entreprises de plus de 10 salariés)  
 Externe (dans le cadre d'une convention de formation avec un dispensateur de formation externe). Si oui, veuillez compléter le point 4 ci-dessous.  
 Intra-entreprise (uniquement dispensé aux salariés de votre entreprise)  Inter-entreprises

## 4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Désignation   
N° de déclaration d'activité  SIRET   
Adresse   
Code postal  Ville   
Téléphone  Courriel  @  Personne à contacter

## 5 PAIEMENT

- Souhaite que l'Opcaim règle directement l'organisme de formation  
 Ne souhaite pas que l'Opcaim règle directement l'organisme de formation, demandera le remboursement.

Je soussigné(e)  exerçant la fonction de  , atteste de l'exactitude des renseignements fournis, avoir l'accord exprès du salarié pour la mobilisation de son compte CPF et m'engage à notifier à l'OPCAIM toutes modifications relatives à l'action visée.

Fait à  le  /  /

### L'entreprise

(Signature et cachet)

### Adefim

Demande reçue le

Traitée par



Organisme Paritaire  
Collecteur Agréé  
des Industries  
de la Métallurgie

# Notice – Demande de gestion et de financement CPF

La demande de prise en charge permet aux ADEFIM de vous proposer un plan de financement sur la base des éléments que vous avez fournis. Elle doit être complétée avec le plus grand soin et accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (cf. point 7). Veuillez noter que seul l'accord de prise en charge engage l'ADEFIM.

## 1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

Si vous renseignez votre numéro d'adhérent les données relatives à votre entreprise ne sont pas obligatoires.

Vos coordonnées mail permettront à votre Adefim de vous contacter par courriel.

## 2 DÉFINITION DE L'ACTION

La liste des certifications éligibles au CPF est disponible sur le site : <http://www.moncompteformation.gouv.fr>

Vous pouvez accéder à l'inventaire CNCP sur le site : <http://www.cncp.gouv.fr/inventaire>

Les titres RNCP et diplômes sont disponibles sur le site : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr>

Le code CPF correspond au n° indiqué sur le portail. Priorité CPNE (voir tableau en 3).

## 3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

**N° dossier :** vous devez renseigner l'identifiant du dossier indiqué sur le portail.

**Intra-entreprise :** formation à laquelle seuls les salariés de votre entreprise participent : c'est un coût forfaitaire pour le groupe de participants défini dans la convention en coût/groupe ou coût/ jour en fonction du nombre de salariés participants.

**Inter-entreprise :** formation regroupant des salariés de plusieurs sociétés distinctes : le coût pédagogique est par participant.

**Formation interne :** cas d'une formation dispensée par un des salariés de l'entreprise aux salariés de l'entreprise.

Données relatives aux salariés :

CSP	Contrat	Niveau de formation	Nombre d'heures	Frais annexes	Priorités CPNE	
					Public	Formation
1 : OS	CDI : contrat à durée indéterminée	Niveau VI : Infra brevet	HTT : action réalisée en dehors du temps de travail	<b>- Transports :</b> financés au coût réel <b>- Hôtel :</b> plafond de 64 € / nuitée <b>- Restauration :</b> plafond de 18 € / repas	<b>P1 :</b> qualification insuffisante au regard des besoins des entreprises (en particulier pour une qualification de niveau V ou infra) <b>P2 :</b> en mobilité professionnelle ou emploi menacé <b>P3 :</b> en contrat à durée déterminée <b>P4 :</b> bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-13 du code du Travail <b>P5 :</b> qualification insuffisante ou inadaptée au regard de l'évolution des technologies et de l'organisation du travail <b>P6 :</b> plus de 20 ans d'activité professionnelle, ou âgés d'au moins 45 ans <b>P7 :</b> reprise après congé longue durée / congé maternité / adoption / parental / maladie ou accident <b>P8 :</b> création ou reprise d'entreprise	<b>P1 :</b> avec ou sans l'accord de l'employeur, pour préparer à un des métiers industriels en tension visés à l'article 25 <b>P2 :</b> inscrite sur la liste B de la CPNE <b>P3 :</b> avec l'accord de l'employeur, en partie en dehors du temps de travail
2 : OP		Niveau II : Bac+4/3				
3 : Employé	CDD : contrat à durée déterminée	Niveau III : Bac+2	TT : action réalisée sur le temps de travail			
4 : Technicien		Niveau IV : Bac ou niveau Bac				
5 : Agent de maîtrise	CAU ou CUI : contrat aidé ou contrat unique d'insertion	Niveau V : Brevet				
6 : Ingénieur et cadre		Niveau I : Bac+5				

**Évaluation pré-formative :** une évaluation pré-formative vise la construction d'un parcours de formation individualisé : elle doit être d'une durée minimale de 3h30. Les justificatifs des résultats de l'évaluation en termes d'adaptation de parcours de formation vous seront demandés pour le financement.

## 4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Le numéro de déclaration d'activité est obligatoire.

## 5 PAIEMENT

En cas de paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCAİM : si le financement de l'OPCAİM ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, l'accord de prise en charge stipulera le montant de l'éventuel reste à charge que l'entreprise devra verser préalablement à tout règlement direct de l'organisme de formation par l'OPCAİM.

Dans l'hypothèse d'un remboursement des frais de formation à l'entreprise : veuillez joindre votre RIB pour une première demande ou un changement de coordonnées bancaires.

## 6 PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- La convention de formation et/ou devis + calendrier
- Le programme de formation
- La demande du salarié pour la mobilisation de ses heures CPF (copie-écran de l'initialisation du dossier sur [moncompteformation.fr](http://moncompteformation.fr) ou courrier mentionnant le n° du dossier)

## 7 CONDITIONS GÉNÉRALES

L'instruction de votre demande est conditionnée :

- aux versements par votre entreprise des contributions au titre de la formation professionnelle continue
- à l'envoi des pièces obligatoires

L'accord de prise en charge devient caduc si l'action ne se réalise pas (annulation ou non présentation du stagiaire).